

## FONDACTIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

### PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille francs* :

Au R. P. JOSEPH, à Douvaine, *Haute-Savoie*.

Un prix de *quinze cents francs* :

A POUPLIER, *Auguste-Georges*, à Port-Navalo, *Morbihan*.

Deux prix de *mille francs* chacun :

A la dame veuve ESCHENBRENNER, à Moyenmoutier, *Vosges* ;

A COLOMBET *Marie*, à Mary-sur-Marne, *Seine-et-Marne*.

Vingt-cinq médailles de *cinq cents francs* chacune :

A AUBERT, *Émilie*, à Pertuis, *Vaucluse* :

A BÉNÉTEAU, *Marie-Anne-Joséphine*, à Saint-Gilles-sur-Vie, *Vendée* ;

A BERGAUT, *Eulalie-Eugénie*, à Troyes, *Aube* ;

A BESSIÈRES, *Pétronille*, à Douelle, *Lot* :

- A la dame veuve BOYER, à Millau, *Aveyron* ;  
A CHARBONNIER, *Jeanne-Marie*, à Servillanges, *Haute-Loire* ;  
A la dame CROUZET, à Chalençon, *Ardèche* ;  
A CHATEAU, *Jeanne*, à Périgueux, *Dordogne* ;  
A DEBON, *Hélène*, à Cléry, *Loiret* ;  
A DONNADIEU, *Angélique*, à Agen, *Lot-et-Garonne* ;  
A la dame veuve FONTAINE, à Neuilly, *Seine* ;  
A la dame veuve FORTIER, à Paris, *Seine* ;  
A GANDOLFI, *Florian*, à La Ciotat-Ville, *Bouches-du-Rhône* ;  
A la dame veuve HOCCKE, à Radinghem, *Nord* ;  
A LARROQUE, *Marguerite*, à Padirac, *Lot* ;  
A LATOUR, *Jeanne*, à Aubeau, *Hautes-Pyrénées* ;  
A Molinier, *Marguerite*, à Bordeaux, *Gironde* ;  
Aux sœurs MICHAUD, *Marie-Louise* et *Marie-Émilie*, à Saint-Hilaire en Lignières, *Cher* ;  
A PÉROTTE, *Élise*, à Orbec, *Calvados* ;  
A RAUCROY, *Augustine-Amélie*, à Colombes, *Seine* ;  
A SIÉGÉ, *Charles-Louis*, à Charleville, *Ardennes* ;  
A la dame veuve THÉRET, à Ligny-Saint-Flochel, *Pas-de-Calais* ;  
A VIGINEIX, *Françoise*, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme* ;  
A VIGIER, *Jean*, à Ragéade, *Cantal* ;  
A l'abbé VIGUIÉ, à Saint-Geniez-des-Ers, *Aveyron* ;

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné :

Dix-huit médailles de *cinq cents francs* :

A BASTIDE, *Marie*, à Graissac, *Aveyron* ;

A BUÉVOZ, *Jeannette-Claudine*, à Saint-Pierre-d'Albigny.

*Savoie* :

A FABRE, *Victoire*, à Cahors, *Lot* ;

A FLAMENT, *Victor*, à Paris, *Sèvre* ;

A FOLLET, *Élise-Anastasie*, à Octeville, *Seine-Inférieure* ;

A GAUD, *Eugénie*, à Paris, *Seine* ;

A GENESTE, *Marie*, à Issignac, *Dordogne* ;

A la dame veuve GOEURY, à Paris, *Seine* ;

A GUITON, *Jeanne*, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;

A JULES, *Casimir*, Millau, *Aveyron* ;

A LEFRANÇOIS, *Sophie*, à Cherbourg, *Manche* ;

A MAURY, *Marie*, à Saint-Sylvestre, *Lot-et-Garonne* ;

A MONTAGNON, *François*, à Mende, *Lozère* ;

A PESTY, *Victoire*, à Malesherbes, *Loiret* ;

A RAMADIER, *Catherine*, à Lunel, *Hérault* ;

A RULHES, *Joseph*, dit Noël, à Labastide-Murat, *Lot* ;

A VAYSSETTES, *Adolie*, à Rodez, *Aveyron*.

PRIX CAMILLE FAVRE.

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

A THOLLET, *Joséphine-Adélaïde-Victorine*, à Montrottier, Rhône.

---

PRIX MARIE-LASNE

Ces prix, de la valeur de *trois cents francs*, sont décernés :

A HILAIRE, *Augustine*, à Orléans, Loiret ;

A IMBERT, *André*, à Sospel, Alpes-Maritimes ;

A LAINÉ, *Marguerite*, à Concarneau, Finistère ;

A LEBEL, *Ferdinand-Clovis-Élie*, à Audruicq, Pas-de-Calais ;

A SCHMITT, *Marie-Caroline*, à Asnières, Seine ;

A SUDRE, *Marie-Anne-Justine*, à Autrenas, Lozère.

---

PRIX LANGE.

Ces prix, de la valeur de *mille francs*, sont décernés :

A la dame ALLOYER, à Grez-Neuville, Maine-et-Loire ;

A FAVRE, *Mariette*, à Saint-Clément-sous-Valsonne, Rhône ;

A GUILLON, *Joséphine*, à Miribel, Ain ;

A LAMON, *Marie*, à Tarbes, Hautes-Pyrénées ;

A LEMEILLEUR, *Léontine-Félicie*, à Vernon, Eure ;

A l'abbé NADAL, à Valence, Drôme.

---

PRIX BUISSON.

L'Académie a décerné :

Sept médailles de *cinq cents francs* :

A la dame BAUDRY, à Bagnolet. *Seine* ;

A BLANCHARD, *Sophie*, à Paris. *Seine* ;

A ODEN'HAL, *Joséphine-Julia*, à Brest. *Finistère* ;

A PANIER, *Louise-Françoise*, à Besançon, *Doubs* ;

AUX époux RAUNIER, à Lodève. *Hérault* ;

A VIGIER, *Marguerite*, à Saint-Léger-du-Malzieu, *Lozère* ;

A YVELIN, *François-Jules*, à Rouge-Périers, *Eure*.

PRIX VARAT-LAROUSSE.

L'Académie a décerné :

Douze prix de *cinq cents francs* :

A la dame veuve AUZIE, à Fajoles, *Lot* ;

A CHARPENTIER, *Ernestine*, à Pierrefonds, *Oise* ;

A COQUILLAT, *Augustin et Ursuline*, à Bouc-Albertas,  
*Bouches-du-Rhône* ;

A DELAND'HUY, *Augustine*, aux Grandes-Armoises, *Ar-*  
*dennes* ;

A GLÉNAT, *Marie*, dite *Châtaignes*, à Saint-Romans,  
*Isère* ;

A GONNET, *Marie*, à La Buissière, *Isère* ;

A JEANNIN, *Joséphine*, à Brans, *Jura* ;

A LANGELIER, *Marie-Agathe*, à Saint-Servan, *Ille-et-Vilaine* ;

A LE BRAS, *Marie-Guillemette*, à Maisons-Alfort, *Seine* :  
A MIZOULE, *Marguerite-Mélanie*, à Nonette, *Puy-de-Dôme* :  
A PAVILLET, *Marie-Adélaïde*, à Marvejols, *Lozère* :  
A SAVARY, *Justine*, au Faouët, *Morbihan*.

---

### PRIX SOURIAU.

Deux prix, de *cinq cents francs* chacun, sont décernés :  
A BRINGER, *Hippolyte*, à Saint-Chély, *Lozère* :  
A DEBRIX, *Appoline*, à Cherbourg, *Manche*.

---

### PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné :  
A CHASSEFEYRE, *Félix*, à La Valette, *Lozère*.

---

### PRIX ANONYME

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

L'Académie a décerné deux prix, de la valeur de *cinq cents francs* :

A AILLAUD *Rosalie*, à Puget-Théniers, *Alpes-Maritimes*.  
Aux sœurs SAUGE, *Marguerite-Baptistine* et *Benoite-Marie-Mathilde*, à Savigny, *Rhône*.

Un prix de la valeur de *quatre cents francs* :  
A PARISOT, *Marie-Louise*, à Asnières, *Seine*.

PRIX LELEVAIN.

Trois prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont décernés :

- A BOUVIER, *Émile*, à Paris, *Seine* ;
  - A la dame veuve FOULQUIER, à Paris, *Seine* ;
  - A la dame PARIS, à Paris, *Seine*.
- 

PRIX LETELLIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné à BAUD, *Joseph-Antoine*, à Evillers, *Doubs*.

---

PRIX ROBIN.

Deux prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont décernés :

- A BERNARD, *Joseph*, à Pernes, *Vaucluse* ;
  - A BIVAU, *Marie*, à Paimbœuf, *Loire-Inférieure*.
- 

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *trois cent cinquante francs*, est décerné à PRIVAT, *Jules*, à Châteauneuf-de-Randon, *Lozère*.

---

PRIX PELTIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné  
LE BERRE, *Marie*, à l'île de Brehat, *Côtes-du-Nord*.

---

PRIX LOUISE BOUTIGNY.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné  
aux époux CHRISTOL, à Montpellier, *Hérault*.

---

PRIX GOUILLY-DUJARDIN

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné  
à AUGOYAT, *Jean-Marie*, à Saint-Léger-sous-la-Bussière,  
*Saône-et-Loire*.

---

PRIX LECOCQ-DUMESNIL.

Deux prix, de la valeur de *quatre cents francs*, sont décernés :

A BARANDON, *Pierre-Jean*, à La Bastide, *Lozère* :

A SAMBET, *Claudius*, à Saint-Savin, *Isère*.

---

PRIX PÉROU.

Deux prix, de *cinq cents francs*, sont décernés :

A la dame veuve SALOMON, à Fournels, *Lozère* :

A SÉRIÈS, *Marie*, à Junhac, *Cantal*.

---